

Récit par Catherine GIMENEZ

"Ma famille espagnole"



Ma famille paternelle compte à ce jour plus d'une centaine de membres. Comme toutes les familles, elle compte ses instants de joie, de peine, ses tensions plus ou moins affirmées. Mon père est l'ultime membre d'une fratrie de 8 frères et une sœur. Ses 2 frères aînés sont nés et décédés en Espagne très certainement au début des années 1920. Chacun des 7 enfants encore en vie au début du 21^{ème} siècle est né en France après l'immigration de mes grands-parents. Pour ma part née à la fin des années 50, je n'ai connu mon grand-père paternel que quelques mois.

Mon grand père Antonio Gimenez Diez est décédé à Blois en 1960 à l'âge de 62 ans. Son épouse Maria del Pilar Canales Paniagua lui a survécu, pour la joie et le bonheur de ses enfants et petits-enfants qui l'adoraient, jusqu'en 1979. Il y a une vingtaine d'années, sur l'initiative de l'une de mes cousines, nous avons, en mémoire de notre grand-mère, décidé de réunir notre famille. La première « fête » de famille a eu lieu en 1987. Plus de quatre-

vingts descendants – et leurs conjoints - de Maria del Pilar et Antonio GIMENEZ avaient répondu à notre appel pour certains en faisant fi de leurs dissensions. Cette première réunion a été suivie de plusieurs autres, le nombre de participants variant peu, certains absents une année et présents 2 ans plus tard. Il y a un an l'aîné de mes oncles est décédé, après avoir été atteint de la maladie d'Alzheimer, laissant un vide immense au sein de la famille.



Une ultime réunion de famille s'est déroulée en 2006 avant le décès de mon oncle. J'ai décidé pour cette occasion de présenter les documents que j'avais réussi, en plus de 3 ans, à réunir en sollicitant mes oncles et tantes. Il s'agissait pour l'essentiel de photographies. J'ai, par ailleurs, fait 2 (seulement) démarches fructueuses auprès du " registro civil " de Peñafiel et Valladolid – province de Castille en Espagne – lieu de naissance de mon grand-père et de ma grand-mère. L'une de ces démarches a été accomplie via internet : <http://www.mjusticia.es> - rubrique : Trámites personales. Mes grands parents sont entrés en France le 11 août 1925.

Les raisons du départ de mes grands-parents de la péninsule Ibérique ont été relatées à diverses reprises par ma grand-mère.

VALIDITÉ TERRITORIALE
Ensemble du Territoire
de la France métropolitaine.

Délivré le 14-4-1948
par M. le Directeur départemental du Travail
et de la Main-d'œuvre de Loir-et-Cher
Le Directeur.

NOM : GIMENEZ Tirez
Prénoms : Antonio
Né le 10-11-1898
à Penafiel
de Gimenez Gizo
et de Tirez Maria Cruz
Nationalité : espagnole
Sexe : masculin
Date d'entrée en France : 11-8-1925
N° de la carte de séjour : 479396155

Accusé
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LOIR-ET-CHER



De son côté, ma grand-mère, dont le mariage semble ne pas avoir recueilli l'assentiment de ses parents, de riches bourgeois de Valladolid, a informé son père de son départ prochain pour la France. L'origine de la fortune familiale semble être imputable à mon trisaïeul ou quadrisaïeul, berger de profession, qui serait allé faire fortune en Amérique du Sud. Mon arrière grand-père Ricardo Canales y Mendigutia (avocat) a affirmé à sa fille qu'elle serait très malheureuse en France et rentrerait en Espagne très vite pour retrouver le train de vie auquel elle était habituée. Piquée au vif, ma grand-mère n'a pas remis les pieds en Espagne du vivant de son père. Je la soupçonne même de ne pas avoir touché un centime de l'héritage familial : une valise emplies de billets espagnols n'ayant plus cours depuis des années ayant été retrouvée après son décès !

Elles restent cependant, pour moi, encore sujettes à de nombreuses interrogations. Selon l'histoire familiale, mon grand-père âgé de 26 ans, accompagné de ma grand-mère, aurait franchi les Pyrénées à la demande de son père, Tirzo Gimenez y Banero, pour veiller sur ses 2 frères cadets : Enrique et Luis eux-mêmes partis vers 1922, l'histoire ne dit pas pourquoi, en France. Au vu du caractère familial et des fonctions exercées par mon arrière grand-père (commissaire de police) il y a fort à parier que les 2 frères cadets se soient expatriés pour raisons politiques, cependant les raisons purement sociales ou familiales ne sont pas à exclure. Mon arrière grand-père s'était remarié après le décès en couches de son épouse, mon arrière grand-mère. Les trois frères avaient une demi-sœur, Paquita. Avant leur départ, mon grand-père et l'un de ses frères étaient employés dans un magasin de chaussures de luxe.



Quelques mois après leur entrée sur le territoire Français ma grand-mère a donné naissance à mon oncle Tirzo dit Louis le 5 février 1926 à Pourrain dans l'Yonne. Ma grand-mère parlait et lisait le Français qu'elle avait appris dans son enfance. Mon grand-père, quant à lui, a appris notre langue au cours de sa vie active dans notre pays. Compte tenu de leur milieu social d'origine, j'imagine que les conditions de vie dans leur pays d'accueil ont été particulièrement difficiles tant matériellement que moralement. Cependant, jamais je n'ai entendu ma grand-mère évoquer ces difficultés. En revanche, elle évoquait toujours avec un plaisir immense et force détails, dont malheureusement j'ai oublié la majeure partie, sa jeunesse en Espagne : les règles d'éducation inculquées par sa mère et qui lui ont certainement permis de ne pas se trouver prise au dépourvue face aux tâches ménagères d'une mère de famille expatriée ; les rôles qu'elle avait tenus dans la troupe de théâtre montée par son père¹; son frère aîné Ricardo Canales (comédien) à qui elle vouait une immense admiration ; sa sœur cadette Josefina "Pepita" etc.



¹ A la lecture d'une interview donnée par Susana la fille de Ricardo Canales, elle même actrice, un indice supplémentaire a été fourni : mon arrière grand-père dirigeait le théâtre Calderon à Valladolid.
Ref : http://canales.nortecastilla.es/varios/seminci04/entrevistas/301004_susana_canales.htm



Mes oncles, ma tante et mon père sont nés sur une période de 11 ans et dans des communes relevant de divers départements au gré des emplois de maçon occupés par mon grand-père. Ils ont ainsi séjourné dans l'Yonne, la Creuse, la Sarthe, l'Indre et Loire et le Loir et Cher. Bien que les raisons de l'émigration ne soient pas liées à la guerre civile espagnole survenue plus de 10 ans après l'arrivée de mes grands-parents sur le territoire, les récits familiaux liés à la période de la résistance évoquent une forte solidarité avec les compatriotes émigrés à la suite de cette guerre civile et un engagement au côté des résistants communistes. Mon grand-père a été arrêté et interné au camp de Beaumont la Ronce puis interné et libéré du camp de Compiègne. Cette partie de l'histoire familiale reste à étudier. À cette époque, la famille vivait à Marolles (41). Il a de nouveau été fait prisonnier à Blois, conduit par les Allemands en compagnie de mon oncle Tirzo dit "Louis" à la mairie d'où mon oncle s'est évadé. Il semble que des religieuses aient participé à cette évasion. Mon grand-père conduit à la gare s'est évadé à son tour. En 1944, mon oncle Enrique dit « Henri » a été à son tour arrêté à l'âge de 17 ans. Il a été libéré par la résistance en août et figure dans les archives du musée de la résistance en Loir et Cher comme le plus jeune libéré du département.

Pendant la guerre et les absences pour cause d'internement de mon grand-père, les aînés ont contribué à leur façon, à la survie de la famille : prélèvement de charbon le long des voies de chemin de fer afin de chauffer le domicile, diverses

autres " substitutions " dans les entrepôts de marchandises destinées aux allemands (tissus destinés à l'armée allemande). Cette époque puis celle de la reconstruction ont été particulièrement difficiles pour cette famille nombreuse immigrée. Malgré son goût et ses prédispositions pour les études mon oncle Tirzo² a du, très jeune, prendre un emploi afin de soulager financièrement ses parents. Chacun de ses frères et sœur a fait ensuite la même démarche avant de créer sa propre famille.

Chacun des 7 enfants a, parfois avant la majorité légale, décidé de choisir la nationalité française. Les premiers voyages vers la mère patrie ont été effectués au début des années 50. Chaque fois, mon père et ses frères et sœur ont tenu à renouer les liens qui pendant de nombreuses années étaient restés épistolaires entre ma grand-mère et les membres de sa famille.



Cette tradition perdure puisque les cousins issus de germain sont toujours en contact désormais en utilisant les moyens modernes comme la messagerie soit en

² Promu meilleur élève du canton avant la seconde guerre mondiale.

accueillant d'un côté ou de l'autre des Pyrénées leurs cousins.

L'esprit de famille est également entretenu entre les frères et sœur, cousins et cousines vivant en France. Tous ont jusqu'ici fait preuve d'une grande solidarité face aux différentes épreuves de la vie qui frappent les leurs. Les liens tissés très jeunes sont sans doute la raison principale de cet état d'esprit. Nous nous souvenons tous avec émotion des plats préparés par notre grand-mère, de nos vacances en "tribu" au bord de l'Atlantique, des après-midi détente sur les stades de football sur lesquels nos pères et leurs cousins défendaient l'honneur de leur équipe. Chacun des conjoints et conjointes venus rejoindre la famille a été accepté par tous et est venu grossir la tribu. Il reste à convaincre les générations futures de poursuivre ces relations.

